

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-un août à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et RICHAUD.

Absents excusés : Madame RENON et Monsieur DAUMAS.

Convocation et affichage : 06/08/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 7.

Objet : TRAVAUX DE VOIRIE - DEVIS

Monsieur le Maire présente aux conseillers les travaux de voirie suivants :

- empierrement de la partie boueuse du chemin de St Pons
- Nettoyage du caniveau le long de la D53 aux Escoffiers
- Nettoyage du caniveau chemin du Jas

Il indique qu'un devis a été demandé à l'entreprise SIMLAC, il s'élève à 1 350.00 €HT.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibéré sur cette affaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve les travaux de voirie présentés ci-dessus ;**
- **valide le devis de l'entreprise SIMLAC pour un montant de 1 350.00 €HT**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 22 août 2024.

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS